



Code épreuve : 270

Nombre de pages : 8

Session : 2020

Épreuve de : ESCP - 05 SKEMA - 05 ESH

**Consignes**

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Fact-il craindre le retour de la concentration industrielle?

En 2019, la Commission européenne a refusé la fusion-acquisition (FA) entre l'entreprise allemande Siemens et l'entreprise française Alstom. Cette FA devait permettre de lutter contre la concurrence chinoise de la China Railroad Rolling Company, elle-même née de la FA entre deux entreprises chinoises en 2014. Le ministre de l'économie de l'époque, Bruno Le Maire, avait alors déclaré qu'il fallait en finir avec la logique de protéger le consommateur alors que la concurrence internationale bât son plein. L'Union européenne semblait donc craindre la concentration industrielle. Cette dernière est le fait que dans le secteur industriel, il y ait de moins en moins d'entreprises sur le marché, et que celles qui restent deviennent de plus en plus grosses. Les entreprises peuvent être différenciées en fonction de leur chiffre d'affaires, de leur nombre de salariés, ou bien de leur capitalisation boursière. Une concentration peut être horizontale, verticale, ou conglomerale. Il peut également s'agir d'une concentration interne ou bien externe. La principale modalité de la concentration externe est les FA. Alors que la concentration industrielle était apparue à partir de la moitié du ~~XIX~~<sup>XIX</sup> siècle avec les cartels dans la sidérurgie et la chimie en Allemagne, les trusts aux États-Unis, et les Zaibatsu au Japon, elle semblait avoir périclité dans les années 1990. Toutefois, l'OCDE a remarqué que les cinq

premières entreprises de chaque pays réalisaient 30 % des exportations nationales. Dès lors, la concentration industrielle semble réapparaître.

Cependant, est-ce qu'un retour de la concentration industrielle serait nuisible, comme semble le penser la Commission européenne, ou, au contraire, pourrait-elle être bénéfique ?

Centes la théorie économique et l'histoire semblaient avoir condamné la concentration industrielle (I). Néanmoins, il y a des avantages certains à une telle concentration (II). Dès lors, il convient de trouver des solutions afin de permettre les effets bénéfiques de la concentration industrielle tout en évitant les inconvénients (III).

\*

\*

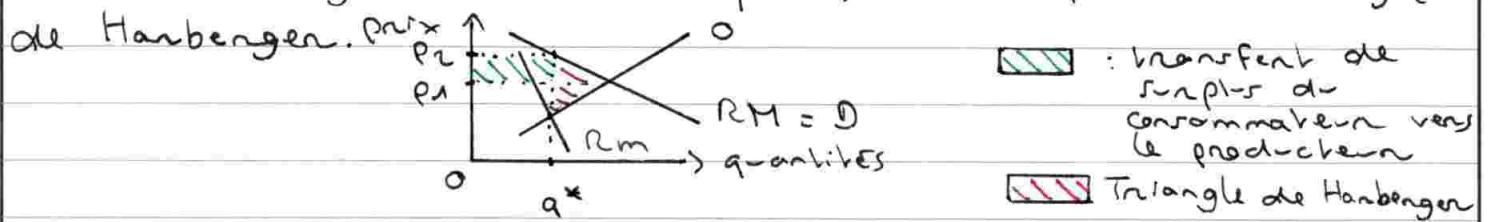
\*

Tout d'abord, il semble que la concentration industrielle soit nuisible pour le consommateur et la société (A), et pour l'entreprise elle-même (B).

Une concentration industrielle est synonyme de concurrence imparfaite puisqu'il y a de moins en moins de concurrence sur le marché. Or, Pareto expliquait bien que toute situation de concurrence pure et parfaite (CPP) conduirait à une situation optimale, c'est-à-dire qu'il était impossible d'augmenter l'utilité d'un individu sans réduire celle d'un autre. La concentration industrielle empêche donc de jouir des avantages d'une situation de CPP. Toutefois, il y a également des inconvénients inhérents à la concentration. En effet, étant un processus qui conduit à des entreprises de plus en plus grosses et toujours moins nombreuses, la concentration peut finir à terme par faire émerger un monopole. Or, la condition de maximisation du profit en monopole n'est pas la même qu'en situation de CPP. Alors qu'en CPP les entreprises sont price-takers et qu'elles



maximisent leur profit en égalisant leur coût marginal à leur recette marginale, c'est-à-dire au prix, le monopole va d'abord déterminer les quantités à produire en égalisant le coût marginal à la recette marginale, mais il va ensuite déterminer le prix grâce à la fonction de demande. Le monopole est donc price-maker et doit arbitrer entre avoir un prix élevé et vendre peu de quantités et l'inverse. De plus, le consommateur perd de son surplus en situation de monopole, et le gain de surplus de l'entreprise ne compense pas la perte de surplus totale. Il y a donc une charge morte de monopole, qui correspond au triangle de Harbenger.



Sur le graphique,  $p_1$  correspond au prix qu'il y aurait eu en situation de CPP, et  $p_2$  correspond au prix imposé par le monopole pour la quantité  $q^*$  qu'il produit.

Toutefois, sans aller jusqu'à un monopole, la concentration industrielle peut conduire à un oligopole. Le duopole a été analysé par Cournot, Stackelberg et Bertrand. Le premier a analysé la situation où les deux entreprises présentes sur le marché étaient égales, c'est-à-dire que l'une ne cherche pas à prendre l'avantage sur l'autre, qu'elle considère le choix de l'autre entreprise comme une donnée, et qu'elle détermine sa production grâce à la fonction de réaction. Stackelberg, lui, a analysé la situation où une des deux entreprises avait l'avantage sur l'autre. L'entreprise plus faible devait donc s'adapter à celle en position de force. Enfin, Bertrand a analysé la situation où les deux entreprises se croyaient en position de force, et a conclu que la réalité était soit une situation de Cournot, soit de Stackelberg, ou bien que les deux entreprises évoluaient vers une entente. Une entente peut être explicite, quand les entreprises se mettent d'accord sur les prix et les quantités à produire, ou implicite, quand les entreprises suivent la firme banane à la firme en position dominante, c'est-à-dire quand la firme a plus de 40% des parts de marché. Les ententes nuisent donc au consommateur puisque les

prix sont plus élevés et que les entreprises peuvent créer une situation de pénurie en réduisant leur production. Une célèbre entente est celle de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), qui a conduit aux chocs pétroliers de 1973 et 1979.

Face à de tels inconvénients, les États ont cherché à empêcher la concentration industrielle. Les premiers à légiférer furent les États-Unis, avec le Sherman Act en 1890 et le Clayton Act en 1914 qui ont interdit la concentration horizontale, et le Celler-Kerfauver Act en 1950 qui a interdit la concentration verticale.

Un retour de la concentration industrielle semble donc nuisible aussi bien aux consommateurs qu'à la société puisqu'il renait synonyme d'augmentation des prix et de baisse de la production. Toutefois, la concentration peut également être nuisible aux entreprises qui la pratiquent.

La concentration industrielle signifie que les entreprises restantes sont de plus en plus grosses. Or, Ronald Coase expliquait bien en 1937 dans The Nature of the Firm, que les entreprises arbitraient entre coûts de transaction, ce qui les poussait à faire, et coûts d'organisation, ce qui les poussait à faire faire, c'est-à-dire à externaliser. Oliver Williamson ajouta les comportements opportunistes aux coûts de transaction, et expliqua que le seul cas où l'entreprise avait intérêt à internaliser, était quand les transactions étaient fréquentes et les actifs très spécifiques pour éviter tout risque de « hold-up ». Le fait que les entreprises grossissent augmente donc les coûts d'organisation. En outre, Beale et Myers expliquent que cela fait passer l'entreprise du statut de firme entrepreneuriale à celui de firme managériale. Or, il y a un problème d'agence entre actionnaires et managers dans ce dernier type de firme. Dans Small is beautiful, une société à la mesure de l'homme, Schumacher vante également la petite taille face aux grandes entreprises qui peuvent sembler inhumaine. La petite taille permet à l'information de mieux circuler, aux relations d'être plus stables et plus longues, et permet aux entreprises d'être plus flexibles et réactives face au marché.

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 9

Session : 2020

Épreuve de : ESCP - BS SKEMA - BS ESH

**Consignes**

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L'histoire a donné raison à ces théoriciens, puisque dès les années 1990 il y a eu un effacement de petites et moyennes Entreprises (PME), que Baudry et Virginie Charragnon ont analysé comme le fait que les entreprises se recentraient sur le cœur de métier, c'est-à-dire ne gardaient que leurs activités dans lesquelles elles avaient des actifs spécifiques et intangibles, et externalisaient le reste.

Un retour de la concentration industrielle pourrait donc nuire à-x consommateurs, à la société, et à-x entreprises elles-mêmes. Pourtant, si la concentration a existé et fait aujourd'hui son retour, c'est qu'elle doit comporter des avantages.

\*

\*

\*

La concentration industrielle peut être bénéfique à-x entreprises et à-x consommateurs (A), mais aussi à-x pays (B).

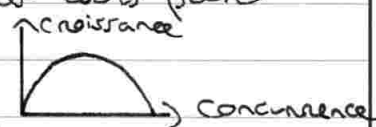
La petite taille est privilégiée en absence d'économie d'échelle, mais la concentration est donc utile en cas d'économie d'échelle à réaliser. Alfred Marshall a analysé les rendements d'échelle croissants en distinguant ceux internes à la firme, quand il y a des coûts fixes importants par exemple, et ceux externes à la firme, quand elle se joint à un cluster d'entreprises par exemple. Seuls les rendements d'échelle croissants internes à la firme nuisent à la concurrence. Toutefois, exploiter les économies d'échelle, qui est le fait que le coût marginal baisse à mesure que la production augmente, permet de réduire les coûts de production et donc possiblement les prix. L'entreprise a donc intérêt à exploiter ses économies d'échelle, et le consommateur



peut en être gagnant.

En outre, la concentration peut résulter des innovations, ce qui est un bon présage selon Schumpeter. En effet, en 1911 dans Théorie de l'évolution économique, il explique que l'apparition d'une innovation majeure crée un goulet d'étranglement qui va engendrer une grappe d'innovations qui vont engendrer la croissance. Il va y avoir une rationalisation des innovations, mais certaines entreprises vont faire faillite, d'où qu'une concurrence imparfaite est le signe du bon fonctionnement de l'économie. Selon Robert Solow aussi, en 1956 dans « A contribution to the theory of economic growth », le progrès technique est ce qui crée la croissance à partir de la stagnation. Toutefois, pour lui, le progrès technique est exogène, car c'est comme une « manne tombée du ciel ». Philippe Aghion loue également la concurrence imparfaite, car trop de concurrence nuit à l'innovation et donc à la croissance comme les coûts pour innover deviennent trop importants face à  $\rightarrow$  gains.

Courbe d'Aghion :



La concentration, et donc la grande taille, peut également être bénéfique aux salariés, puisqu'en remarquant qu'il y avait un dualisme du marché du travail, Pione et Doeringer ont constaté que les salariés des grandes entreprises étaient mieux protégés que les autres.

La grande taille qui résulte de la concentration industrielle est donc bénéfique à la fois pour les entrepreneurs, pour les consommateurs, mais aussi pour les salariés. Néanmoins, plus qu'un choix, la concentration s'est révélée être une nécessité.

Face à la concurrence internationale, la concentration industrielle s'est révélée être une nécessité. En effet, la mondialisation a conduit à la mise en place d'oligopoles internationaux comme les appelle Paul Krugman, c'est-à-dire le fait qu'il n'y a plus que 20 ou 30 entreprises par branche.

Tout cela s'est passé dans une logique de Décomposition Internationale des Processus de Production (DIPP) selon le terme de Bernard Lassus de l'OCDE. Ce sont des Firmes Transnationales (FTN) qui sont au cœur de la DIPP, on voit les entreprises ne peuvent devenir des FTN. En effet, en 1988 dans Explaining International Production, John Dunning explique qu'il faut avoir un avantage spécifique (Ownership advantage), que le territoire sur lequel l'entreprise s'implante ait un avantage (Localisation advantage), et que l'entreprise est intéressée à internationaliser (Internationalization advantage) pour qu'il y ait FTN. Face à la concurrence des FTN internationales, le pays aussi doit avoir des FTN, donc soutenir ses entreprises nationales pour qu'elles soient en mesure de concurrencer les FTN internationales. Sinon, si le pays devient une multitude de petites entreprises face à ces oligopolistes internationaux, cela risque de créer du chômage.

Il y a donc des avantages à la concentration industrielle, mais face à la mondialisation, la concentration devient une nécessité. Il convient alors de prendre des mesures qui permettent la concentration industrielle tout en évitant ses inconvénients.

✖

\*

\*

Les inconvénients de la concentration industrielle peuvent être évités. En effet, les inconvénients des situations de concurrence imparfaite ne s'appliquent pas nécessairement à la concentration industrielle (A), et des solutions peuvent être prises (B).

Tout d'abord, William Baumol a expliqué que ce qui importait n'était pas tant la concentration que la contestabilité du marché. Ainsi, même s'il y a peu d'entreprises sur un marché, cela n'est pas grave du moment qu'il n'y a pas de barrières à l'entrée. Une barrière à l'entrée pourrait être les contraintes administratives, comme celles concernant les marchés publics, comme avec le Buy American Act de 1933 par exemple. Un bon indice pour mesurer la contestabilité du marché pourrait être celui de Hirschman-Herfindahl, qui correspond à la somme, pour  $i$  allant de 1 à  $n$ , de la part des profits de l'entreprise  $i$  élevée au carré.

Il ne convient donc pas de craindre la concentration

industrielle, mais le fait que le marché ne soit pas contestable. En cas de persistance de la crainte, des mesures peuvent néanmoins être prises pour éviter les inconvénients de la concentration industrielle.

Tout d'abord, afin d'éviter les phénomènes d'entente qui résulteraient d'une diminution des entreprises sur le marché, un programme de clémence peut être mis en place, comme cela a été fait au sein de l'Union européenne. Ce programme de clémence a un effet préventif et curatif, car il se fonde sur le dilemme du prisonnier de Tychon. Celui-ci explique que le choix rationnel de chacun va être de privilégier son propre intérêt, même si cela ne conduit pas à une situation optimale, qui serait la coopération. Ainsi, en permettant d'obtenir une peine réduite à l'entreprise qui dénoncerait l'existence d'une entente dont elle ferait partie, le programme de clémence s'assure de la diminution des ententes. L'entreprise Man a ainsi pu bénéficier du programme de clémence.

Concernant les relations d'agence, Patricia Charléty explique en 1994 que la gouvernance d'entreprise, au sens strict, permet de régler le problème. Ainsi les actionnaires peuvent agir de manière extrême, en laissant le marché financier sanctionner les mauvais managers, car si ceux-ci ne valent pas l'entreprise mais cherchent à augmenter leur salaire, le cours des actions va diminuer, ce qui va faire vendre les actionnaires leurs actions, et donc en cas de dilution de capital social, un risque d'OPA naît, et donc le manager prend le risque de se faire licencier. De manière interne, les actionnaires peuvent également jouer sur la rémunération du dirigeant d'entreprise en distinguant une rémunération fixe d'une rémunération variable en fonction des résultats de l'entreprise, ou encore avec le système des stock-options.

\*

\*

\*

Il semblait donc qu'il y avait un risque pour tous les acteurs face au retour de la concentration industrielle. Toutefois, plus qu'induire des avantages, un tel retour est nécessaire face à la concurrence internationale qu'a apportée la mondialisation, surtout que les inconvénients de la concentration industrielle peuvent être évités. Toutefois, un retour de la concentration industrielle signifierait un maintien de la logique productiviste, ce qui ne semble pas être en adéquation avec le développement durable.